

Suite au départ à la retraite de la préposée, La Municipalité de Bougy-Villars met au concours le poste de Boursier(ière) Communal(e). Taux d'activité : 50 %

Vos missions :

- Gérer la comptabilité générale de la commune
- Coordonner l'élaboration des comptes et du budget communal
- Assurer le suivi du budget et des investissements, gestion de trésorerie
- Etablir les décomptes TVA
- Traiter les salaires du personnel communal
- Support à la rédaction des préavis communaux et présentations ayant trait aux finances, à l'attention du Conseil Général
- Participer aux séances de la Municipalité, du Conseil Général et des diverses Commissions
- Mettre en place et suivre les tableaux de pilotage et indicateurs clefs

Formation et expériences requises :

- Formation comptable avec maturité commerciale ou diplôme dans le domaine comptable ou formation jugée équivalente en rapport avec la fonction
- Expérience de la comptabilité communale un atout
- Expérience du programme comptable Abacus souhaitée
- Maîtrise des outils informatiques usuels et expertise du logiciel Excel

Votre profil :

- Autonome, organisé(e), précis(e), doté(é) du sens des priorités et des responsabilités.
- Connaissance des lois et règlements spécifiques au domaine comptable (fiscalité, TVA, finances communales, loi sur les communes)
- Aisance en communication et maîtrise rédactionnelle en français
- Sens de l'analyse et de l'anticipation
- Capacité à travailler avec les partenaires communaux
- Nationalité suisse ou titulaire d'un permis valable et domicilié(e) dans la région de la Côte.

Entrée en fonction au 1^{er} juin ou à convenir.

Les personnes intéressées peuvent adresser leur dossier complet avec lettre de motivation, ***jusqu'au 30 mars 2018***

Commune de Bougy-Villars, Place de l'Ancienne Eglise 5, 1172 Bougy-Villars, à l'att. de M. Christophe Favre, Municipal des Finances, avec la mention « confidentiel » ou par courriel : greffe@bougy-villars.ch

Il ne sera répondu qu'aux offres répondant aux critères susmentionnés.